

## métro du Grand Paris ?

Il ne sera en service qu'à partir de 2022, mais vos impôts le financent déjà. Cette « taxe spéciale d'équipement » est prélevée sur votre taxe foncière ou d'habitation... depuis cinq ans. Mais à quoi sert-elle ?

PAR JEAN-GABRIEL BONTINCK

Le métro ne roule pas encore mais l'argent, lui, coule déjà à flots. Le Grand Paris Express, métro automatique de la banlieue sur 200 km de voies nouvelles et 68 nouvelles gares, ne commencera à circuler qu'en 2022. Mais les contribuables financent déjà, parfois sans le savoir, ce « projet du siècle » en matière de transports.

Pour leur rappeler, une toute petite ligne, en bas de la taxe foncière que tous les propriétaires viennent de recevoir. La « TSE Grand Paris », une « taxe spéciale d'équipement », vient gonfler de quelques euros votre feuille d'impôts. Même « punition » sur la taxe d'habitation qui tombera d'ici un mois. Cet impôt discret est entièrement affecté au Grand Paris Express.

### L'ARGENT SERT ENTRE AUTRES À FINANCER DES CHANTIERS, COMME CELUI DE LA LIGNE 14

C'est déjà la cinquième année que les contribuables franciliens s'acquittent de cette taxe, qui ramènera tout de même la somme rondelette de 117 M€ en 2016. Cumulés à d'autres taxes sur les bureaux, ces impôts constituent un pactole pour la Société du Grand Paris (SGP) : plus de 2 Mds€ depuis 2011 ! Une manne qui peut étonner, alors qu'aucun tunnel n'est encore creusé, qu'aucun rail n'est posé, et que pas une gare n'est construite. Mais tout cet argent n'a pas dormi dans les caisses de la SGP. Voici à quoi il sert.

#### ■ DES ÉTUDES ET DES ACHATS

Avant de mettre en service toutes ces lignes de métro, la SGP a fait travailler 1 500 ingénieurs, en plus de ses 200 salariés, pour mener au plus près les études sur le terrain

Part	Taxes foncières	Taxes spéciales ①	Taxe d'habitation
2015	88 %	0,649 %	7,06 %
2016	89 %	0,652 %	6,8 %

Chantier de prolongement de la ligne 14 du métro parisien.

Suite à la mise en place de la Métropole du Grand Paris, la part intercommunale de taxes foncières est désormais perçue par la commune.  
 Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 8€  
 et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 9€.

(250 M€ par exemple en 2016). Il lui a aussi fallu acheter les terrains où seront les gares et les puits des tunnels (155 M€).

#### ■ DES AIDES AUX TRANSPORTS EXISTANTS

C'était un deal avec l'Etat : en échange de ces confortables recettes fiscales, la SGP devait aider un peu les transports actuels qui souffrent (RER et métro). En 2016, elle versera 383 M€ pour le prolongement de la

ligne 14, du RER à l'ouest, de la ligne 11, et pour la modernisation des RER.

#### ■ DES TRAVAUX QUI S'ACCÉLÈRENT

« Cette année marquera une vraie montée en puissance, avec le lancement des chantiers de génie civil sur la ligne 15 sud entre Pont de Sèvres et Noisy-Champs », a indiqué hier Philippe Yvin, président de la SGP. 128 M€ seront dépensés pour ces travaux en 2016. Les habitants des quartiers concernés vont s'en ren-

dre compte : les pelleteuses entrent en action, les trous pour accueillir les sept tunneliers seront creusés... 34 chantiers simultanés seront lancés d'ici juin 2017.

#### ■ UN APPEL AUX BANQUES

Malgré ces premières dépenses, la SGP a pu accumuler, en cinq ans, 800 M€ de trésorerie. « Pour la première fois cette année, nous allons l'utiliser. Notre budget dépassera un milliard d'euros », précise Philippe

Yvin. Ce bas de laine sera entièrement épuisé en 2017, mais aura servi de garantie pour faire appel aux banques : deux prêts d'un milliard d'euros ont été contractés, auprès de la Caisse des dépôts et de la Banque européenne d'investissement. Deux autres seront conclus prochainement. Il en faudra beaucoup d'autres. La construction de ce métro – le chantier du siècle, 100 ans après le réseau parisien – coûtera au minimum 24,7 Mds€.